

Mon premier logement

En route vers l'autonomie !

Vous rentrez en première année, vous commencez votre master ou vous changez simplement de ville et avez besoin d'un logement ? Pas de panique, nous sommes là pour vous accompagner et vous apporter nos conseils pour que votre recherche de logement et votre emménagement se passent au mieux !



Temps de lecture estimé : 8 minutes

1 Je constitue mon dossier logement

Avant toute recherche, il est important de bien constituer votre dossier logement, et de préparer les pièces suivantes au format numérique et papier. Une fois que c'est fait, vous êtes déjà à la moitié du chemin !

Pour l'étudiant :

- Pièce d'identité en cours de validité
- Carte d'étudiant ou autre justificatif de scolarité
- RIB
- Justificatifs de revenus si possible

Pour le garant :

- Pièce d'identité en cours de validité
- Dernier avis d'imposition
- Dernier avis de taxe foncière (ou dernière quittance de loyer)
- Justificatifs récents de revenus
- RIB

Pour ceux qui n'ont pas de garant, pensez à la caution Visale* qui se porte garant pour vous gratuitement !

2 Je choisis mon logement

→ Résidence universitaire CROUS :

Du studio au T1 et parfois même T2, le CROUS propose des logements meublés à moindre coût.

Si vous souhaitez déposer un dossier, prenez-y vous plusieurs mois avant votre rentrée, les places sont limitées !

→ Résidence étudiante privée :

Les résidences privées vous permettront de bénéficier en plus du logement, de différents services (laverie, wifi, ménage, accès à des salles de sport, etc.).

→ Colocation :

Afin de réduire le coût du loyer, vous pouvez choisir de louer un appartement à plusieurs. Vous bénéficierez ainsi d'un espace de vie plus grand que si vous viviez seul et pourrez sûrement vous faire des amis !

→ Appartement privé - agences immobilières :

De nombreux particuliers mettent en location leurs appartements via des sites en ligne, ou par le biais d'agences immobilières. Lorsque vous passez par une agence, il faut prévoir des frais supplémentaires appelés "frais d'agence". Si vous décidez de passer directement par un particulier, attention aux annonces trop alléchantes !



Tips - recherche logement

C'est en juin et juillet que l'on recense le plus de déménagements dans l'année.

→ Nous vous conseillons alors de débuter vos recherches de logement en mai pour avoir **plus de choix** et bénéficier de **meilleurs prix**.

→ Le petit mode d'emploi pour trouver son premier appartement, c'est par ici* !



Tips - aide financière

Besoin d'un coup de pouce pour payer votre loyer ?

Il existe des **aides de l'Etat** pour les étudiants :

- APL : aide personnalisée au logement
- ALS : allocation de logement à caractère social

Afin de vérifier si vous pouvez bénéficier d'une aide au logement de l'Etat, connectez-vous sur **www.caf.fr***. Vous pourrez ainsi estimer le montant de votre aide et saisir directement en ligne votre dossier.

3 Je vérifie les charges

Avant de signer votre contrat de location, n'oubliez pas de **vérifier le montant des charges** qui sont incluses : chauffage collectif au gaz ou individuel électrique, eau chaude... Attention aux appartements dits "passoires énergétiques" (DPE en dessous de D) qui vous vaudront des factures très élevées chaque mois !

4 Je fais mon état des lieux

Une fois votre dossier logement déposé et accepté, **vous y êtes presque** ! Il vous faut effectuer l'état des lieux.

C'est le document qui décrit l'état du logement et de ses équipements lors de votre entrée, puis à la sortie lorsque vous le quittez. C'est la comparaison entre l'état des lieux d'entrée et l'état des lieux de sortie qui permet d'identifier les éventuelles dégradations et les responsabilités.

Afin d'éviter les mauvaises surprises, nous vous conseillons de :

- Faire l'état des lieux en journée avec une **bonne luminosité** pour voir tous les détails
- Tester le **bon fonctionnement** des équipements (micro-onde, plaque de cuisson...)

L'accompagnement Caisse d'Epargne

Assurance Habitation

Pour les moins de 29 ans : formule à partir de **7€/mois** avec toutes les garanties essentielles dont l'incendie, le dégât des eaux, le vol, la responsabilité civile. et bien plus encore !

[Je souhaite en savoir plus](#)

Gérer son budget sur l'application

L'application mobile Caisse d'Epargne met à votre disposition de nombreux services utiles pour vous aider à gérer vos dépenses en temps réel 24h/24 et 7j/7, où que vous soyez.

[Je souhaite en savoir plus](#)

Les éco-gestes pour votre logement



Découvrez les gestes utiles à appliquer chez vous pour optimiser votre consommation d'énergie. C'est bon pour la planète et pour votre portefeuille !

[Je souhaite en savoir plus](#)